

Chômage : Surveiller et punir les plus précaires

[Cliquez ici pour télécharger le communiqué Solidaires : Chômage – Surveiller et punir les plus précaires](#)

Contesté comme jamais sur sa politique sociale et fiscale, sur son traitement des urgences écologiques et sa gestion des services publics, le gouvernement vient de décider d'agir... Il s'en prend aux plus faibles, les chômeurs et chômeuses en renforçant le contrôle et en supprimant certaines de leurs garanties.

Les mesures visent à renforcer la contrainte, l'objectif étant que ces personnes privées d'emploi se résignent à accepter n'importe quel emploi à n'importe quel salaire. Un manquement à un RDV à Pôle emploi sera sanctionné d'un mois de radiation et de suspension des allocations, avec un durcissement des sanctions par la suite.

De même les sanctions sont augmentées pour les personnes qui ne répondent pas positivement aux deux « offres raisonnables d'emploi ». Cela concerne la définition du salaire antérieurement perçu qui est supprimée (auparavant les seuils de 95% puis 85% du salaire antérieur devaient être respectés), comme les conditions de mobilité géographique. Dans ce cas l'allocation sera supprimée.

Les sanctions concernent tant l'Allocation de retour à l'emploi (ARE) que l'Allocation de solidarité spécifique (ASS).

Il n'est pas anodin que dans ce contexte de forte contestation, le gouvernement tape sur ce qui constitue un angle mort du débat public actuel sur les revenus et le pouvoir d'achat. Contrôler les chômeur-euses, encourager les heures supplémentaires par la défiscalisation... c'est toujours la même politique du « ruissellement » (donner aux riches et

aux grandes entreprises en attendant... qu'elle redonnent aux pauvres).

Pour Solidaires la justice sociale signifie prendre en compte le fait que ce ne sont ni les travailleur-euses, ni les chômeur-euses qui nous coûtent cher. C'est défendre le monde du travail dans son ensemble.

Les personnes à la recherche d'emploi ne sont pas responsables du chômage massif qui touche notre pays depuis des dizaines d'années maintenant. Ils et elles n'ont pas à vivre dans la misère parce que les patrons licencient, parce que le système d'allocation ne cesse de se dégrader et que les minimas sociaux sont en dessous du seuil de pauvreté.

Nous ne devons pas laisser faire ! Solidaires étudiera tous les moyens pour se battre contre ce décret.

– > Il faut réduire le temps de travail et le partager, il faut créer des emplois pour des services publics présents sur la totalité du territoire, il faut notamment des emplois pour engager vraiment la transition écologique.

– > Il faut une indemnisation de toutes les formes de chômage, au dessus du seuil de pauvreté.

– > La négociation de la convention Unedic doit se faire avec les premiers et premières concerné-es, et pas sur leur dos !